

L'Aventic

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA COMMUNE D'AVENCHES

Le château d'Avenches
ouvre ses portes aux
visiteurs le samedi 24 et
le dimanche 25 septembre.
Voir page 7.



N°04 septembre 2011

Sommaire

Edito et informations diverses communales ...	2
Nouvelle organisation de la commune	4
Informations diverses locales	5
SDIS et Thermoréseau Avenches	6
Arrivée dans la commune	7
Belle saison pour la Gym Avenches	8
Visite à Oleyres	9
Nouveautés au Chœur mixte	9
Voirie et déchetterie, une ville propre	11
Vision 2016 de la Municipalité	12



EDITO du Syndic



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle législature, je vous adresse les cordiales salutations de la nouvelle Municipalité, ainsi que de l'ensemble du personnel communal.

Ces salutations s'adressent tout particulièrement aux habitants de la localité d'Oleyres qui ont rejoint la commune d'Avenches suite à la fusion entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

De grands challenges sont devant la porte et il nous appartient, avec vous, de les relever. Avenches connaît un fort accroissement démographique et doit faire face à de nouveaux défis industriels, écologiques et sociaux. La Municipalité exprime la ferme volonté de favoriser un développement durable, tout en maintenant notre qualité de vie exceptionnelle.

Avenches est résolument tournée vers l'avenir et entend jouer un rôle important en tant que centre régional économique et culturel. Pour ce faire, notre administration doit se professionnaliser et disposer des ressources nécessaires. Je veillerai, en tant que Syndic, à ce que **le citoyen soit toujours placé au centre de nos préoccupations.**

De nouvelles infrastructures seront aussi nécessaires et nous veillerons, dans le respect du budget communal, à réaliser les plus urgentes. Je pense tout particulièrement à la caserne des pompiers, aux locaux des services extérieurs, au centre sportif et à la préservation du patrimoine immobilier communal. Une saine collaboration devra être établie avec nos voisins et amis de la Broye. Sans oublier le Canton, auprès duquel nous insisterons sans relâche pour la réalisation du musée romain ou de meilleures dessertes en transports publics.

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens, nous avons du pain sur la planche et je peux vous assurer que nous avons déjà retroussé nos manches. Votre Municipalité, soutenue par un personnel communal motivé, forme une équipe soudée et entend bien marquer des points pour propulser Avenches dans les ligues supérieures. Le match ne sera pas toujours facile. Votre support ou vos critiques constructives nous seront d'un grand secours. Je terminerai donc en citant l'empereur Marc-Aurèle: «Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut être l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre».

Daniel Trolliet, Syndic

Informations diverses communales



Nouveau visage de la Municipalité

La Municipalité élue pour la législature 2011-2016 avec de gauche à droite: Jean-Louis Scherz, Yves Nicolier, Anne Ryser, Daniel Trolliet, Syndic, Pascal Buache, Eric Bardet, Eric Schürch, 1^{er} Vice-président.

La place de jeux en réaménagement

Située près de la Poste, la place de jeux d'Avenches est un but idéal pour les mamans avec de petits enfants et procure un lieu de rencontre agréable. Dans son souci d'offrir les meilleures conditions aux utilisateurs pour y passer un moment agréable, la Municipalité va réaménager cette place. Certains jeux seront remplacés par des engins plus actuels et présentant moins de risque de blessure et l'ensemble de la disposition sera également revu laissant plus de place entre les différentes activités ludiques.

Inauguration Fri2bike

Dans son souci de promouvoir les transports nécessitant peu ou pas d'énergie, la Municipalité d'Avenches, en collaboration avec Avenches Tourisme, a financé l'installation d'une station de vélos en libre service Fri2bike à Avenches, qui fait partie du réseau des Lacs. Ce réseau comprend les stations de Morat, Payerne, Estavayer-le-Lac, Cheyres et Avenches. La station se trouve à côté du bâtiment de l'Aventica, vers la gare. Les abonnements et cartes journalières sont en vente auprès d'Avenches Tourisme.

Recensement architectural

Suite à la fusion des communes, la Section Monuments et Sites de l'Etat de Vaud va procéder prochainement à la mise à jour des données du recensement architectural. Toutes les données des bâtiments recensés en notes 1, 2 et 3 seront réactualisées. Monsieur Stefano Zerbi a été mandaté pour faire ce travail. Nous vous remercions de lui faire bon accueil lors de son passage.

Manifestations estivales

La Municipalité d'Avenches remercie chaleureusement toute la population d'Avenches pour sa compréhension et sa flexibilité face aux manifestations estivales qui se sont déroulées dans une période très compacte cette année. La Municipalité est consciente que le déroulement de ces manifestations provoque également des nuisances pour certains habitants et usagers du centre ville notamment. Elle remercie également tous les organisateurs et bénévoles de ces événements qui contribuent à l'animation et au rayonnement de notre cité.

Echos du Conseil communal

Dans chaque édition de «L'Aventic», nous vous proposons de vous informer des dernières décisions prises par le Conseil communal d'Avenches. De nombreuses autres informations (membres du Conseil communal, composition des Commissions, préavis municipaux, communications municipales, etc.) se trouvent sur le site internet de la commune (www.commune-avenches.ch) sous la rubrique Autorités.

Séance du 12 mai 2011: le Conseil communal d'Avenches a pris les décisions suivantes:

- Il accepte les dispositions générales concernant les indemnités et les vacances de la Municipalité et les dispositions particulières concernant la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité et il autorise la Municipalité à conclure un contrat de prévoyance pour la Municipalité avec la Fondation de prévoyance Profélia;

- Il accepte la modification des articles 6 et 15 des statuts de l'ASIA.

Séance du 24 juin 2011: le Conseil communal d'Avenches a pris les décisions suivantes:

- Il approuve le rapport de la Commission des finances concernant les comptes 2010, approuve le rapport de la Commission de gestion concernant la gestion des comptes 2010, adopte la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2010 et donne décharge à la Municipalité et à la Commission de gestion;
- Il autorise la Municipalité à aménager et équiper les secteurs B et C de la Halle 1 Derrière les Murs pour les services extérieurs.

Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI)

La Municipalité, sous l'impulsion du Syndic, a décidé de créer cet automne une Commission Consultative Suisse – Immigrés (CCSI). Cette dernière, à but non lucratif, apolitique et sans confession, forte de douze membres, sera représentée par des élus politiques communaux et des citoyennes et citoyens d'origine étrangère. Elle permettra aux communautés de s'exprimer et de se rencontrer, de transmettre les informations dans leur langue natale et de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Elle sera composée du Syndic, Daniel Trolliet, du Conseiller municipal, Pascal Buache, d'un Conseiller communal par parti politique, d'un représentant des Associations albanaises et portugaises d'Avenches, ainsi que d'au moins six membres individuels d'origine étrangère. Elle siègera quatre fois par année, le soir et disposera d'un budget de fonctionnement de Fr. 10'000.-. La présidence sera alternée entre Suisses et Immigrés et assurée en 2011-2012 par le Syndic. Une employée communale assurera le secrétariat et la logistique.

La réunion constitutive aura lieu le 4 novembre 2011 à 20h00 à la salle de conférence du Château d'Avenches.

A cet effet, **nous lançons un vibrant appel à toutes les personnes d'origine étrangère intéressées à nous faire part par écrit de leur intérêt à l'adresse suivante:** Syndic, Commune d'Avenches, Case postale 63, 1580 Avenches ou dt@avenches.ch.

Nul besoin de maîtriser la langue française ou de disposer de talents particuliers, une forte envie de participer et d'apporter sa contribution à la cohésion sociale entre les peuples suffit. N'hésitez pas à vous inscrire, tout particulièrement les jeunes gens (dès 18 ans) et les représentantes du sexe féminin.

Merci à toutes celles et ceux qui accepteront d'oeuvrer pour qu'à Avenches, il fasse bon vivre ensemble.

L'Aventic, c'est également votre journal...



«L'Aventic» n'est pas seulement le journal d'informations officielles de la commune d'Avenches. Ses concepteurs souhaitent qu'il devienne un journal proche des habitants des localités d'Avenches, de Donatyre et d'Oleyres dans lequel chacun puisse avoir l'occasion de s'exprimer et d'y trouver des informations utiles. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter la rédaction du journal!

Renseignements et envoi des informations: Rédaction «L'Aventic», Lionel Conus, rue Centrale 33, case postale 63, 1580 Avenches, 026 675 51 21, lionel.conus@avenches.ch

La prochaine édition de «L'Aventic» paraîtra en décembre 2011. Si vous souhaitez y faire paraître un article, celui-ci doit nous parvenir avant le 1^{er} novembre 2011.

Nominations au sein de l'ASIA

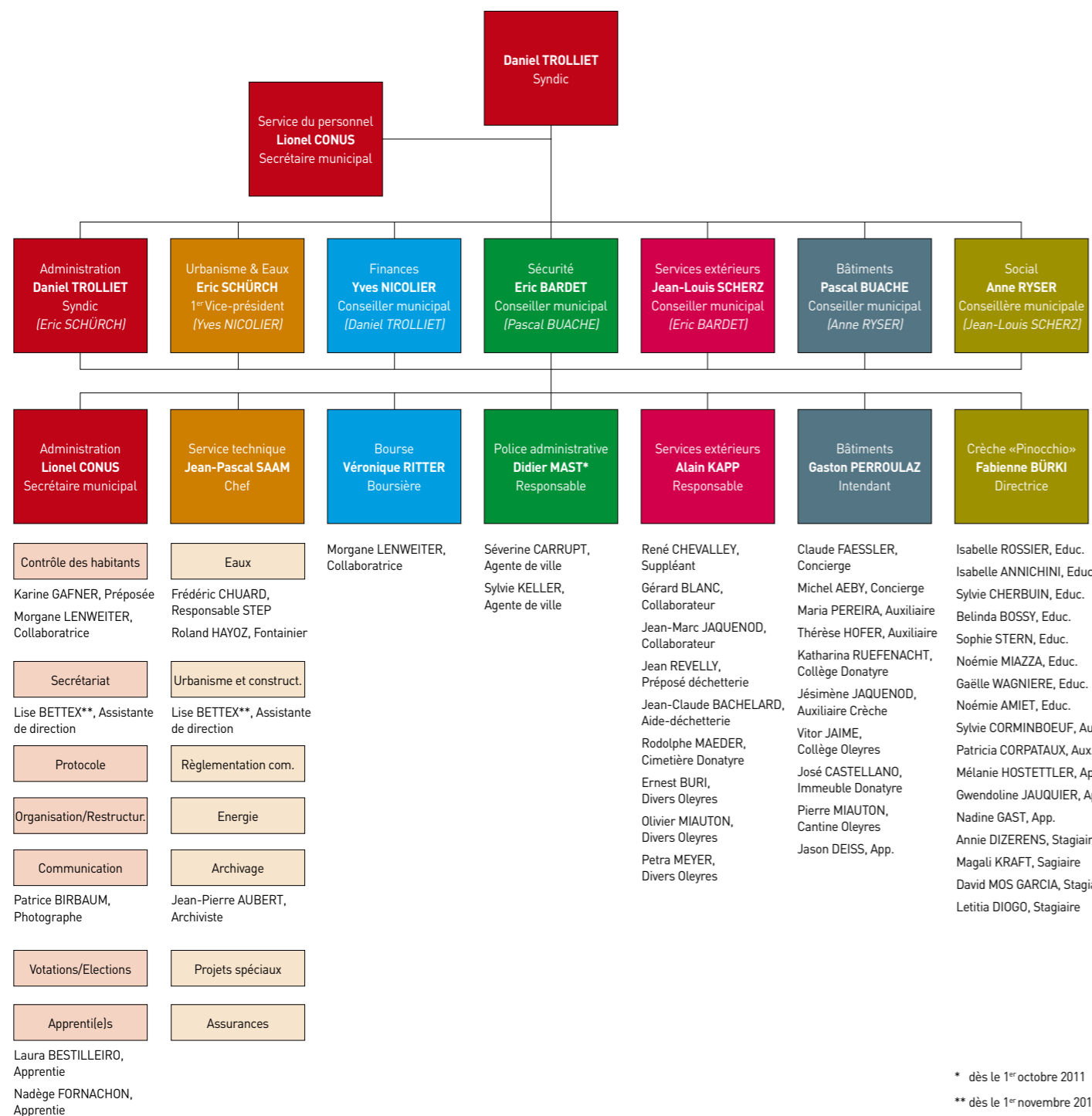
La Municipalité félicite et remercie pour leur engagement tous les avenchois nommés dans les différents organes de l'ASIA.

- **Comité de direction:** Mme Anne Ryser, Présidente et M. Jean-Louis Scherz, Membre;
- **Conseil intercommunal:** M. Eric Schürch, Vice-président, MM. Eric Bardet, Daniel Trolliet et Yves Nicolier, Délégués fixes, Mme Hélène Faessler, Secrétaire, Mme Carine Meuwly et M. Daniel Hodel, Scrutateurs, Mme Anne-Sylvie Briguët, Scrutatrice suppléante, MM. Alain Kapp et Loris Piccin, Délégués variables;
- **Commission de gestion:** Mme Fabienne Mühlethaler et M. Pascal Buache, Membres et Mme Anne-Sylvie Briguët, Suppléante;
- **Conseil d'établissement:** Mme Mary Sulc, Membre



Nouvelle organisation de la commune d'Avenches

Nous vous présentons, ci-dessous, le nouvel organigramme de la commune d'Avenches avec le nom de tous les employés communaux.



Informations diverses locales

Commission culturelle - Théâtre du Château Avenches Saison 2011-2012

- **Véronique Montel**, 23 septembre 2011
- **Pierre Aucaigne**, 12 octobre 2011
- **Volpone**, 11 novembre 2011
- **L'amour foot**, 7 décembre 2011
- **Trinidad**, 18 janvier 2012
- **Les Dieux sont tombés sur la tête**, 3 février 2012
- **Marivaux**, 24 février 2012
- **Surprise humour !**, mars 2012

Pour toute information complémentaire concernant cette saison, merci de consulter le site www.avenches.ch

La Lyre d'Avenches recrute...



Vous jouez d'un instrument de musique ou avez le sens du rythme. Vous voulez partager de belles émotions musicales avec une harmonie dynamique.

N'hésitez plus et rejoignez-nous tous les jeudis dans notre local à la Place du Château à Avenches pour les répétitions de la saison 2011-2012.

Pour tout renseignement: www.lyre.ch

Société de musique La Lyre, Anne Rizzoli, secrétaire, 078 658 65 26, anne@lyre.ch

Boutique 2 à Avenches

Economique et écologique: si vous voulez trouver des vêtements de qualité de seconde main au meilleur prix ou vendre les vôtres, passez à Sous-Ville 3 ! 078 808 84 76.

Du mercredi au vendredi, de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00, ainsi que le samedi de 10h00 à 16h00.

La Boutique 2 est une activité sans but lucratif.

Programme 2011 du Club des Aînés d'Avenches

- **Mardi 11 octobre à 14h00 à la grande salle:** Conférence, débat sur les organisations de défense des retraité(e)s AVS et les prestations complémentaires. Orateur: Michel Pillonel, Président de la fédération suisse des retraité(e)s. Collation.
- **Mardi 8 novembre à 14h00:** Animation à l'EMS
- **Mardi 22 novembre à 11h30 à la grande salle:** Fondue. Inscription auprès de Willy Cramatte jusqu'au 15 novembre 2011
- **Mardi 13 décembre à 11h30 à la grande salle:** Traditionnel repas de Noël. Prix Fr. 25.-. Inscription auprès de Willy Cramatte jusqu'au 6 décembre. Tous les retraité(e)s d'Avenches et des environs sont les bienvenus.

Contact: Monsieur Willy Cramatte, Président, 026 675 10 90

Gymnastique: Chaque mercredi à 14h00 dès septembre 2011 dans la salle de gym de la ville. Monitrice: Mme Francine Kapp, 026 675 17 54

Marche: Chaque premier jeudi du mois dès le 1^{er} septembre 2011. Monitrice: Mme Mary-Lise Weber, 026 675 14 89

Le Comité

Halte-Garderie «La Ribambelle»



La halte-garderie «La Ribambelle» est une association privée gérée par un comité de 9 membres et dont la présidente est Madame Sylvie Chevalley. Elle

emploie 4 personnes dont la responsable éducatrice est Madame Christiane Bardet. Le temps de garde est restreint et sans les repas.

«La Ribambelle» peut accueillir jusqu'à 21 enfants âgés de 2 à 6 ans. Il y a des places en halte-garderie le mardi matin, le mercredi matin, le vendredi tout le jour, sans inscription fixe. Il y a aussi des groupes éducatifs concernant les enfants un an avant l'âge d'entrer à l'école, le lundi matin ou mardi après-midi et jeudi matin, ceci sur inscription fixe.

Adresse et informations:
Grange Gaberell, rue du Jura, 026 675 25 33

Ludothèque du Château

La ludothèque est ouverte tous les mardis et vendredis de 15h00 à 18h00 (sauf durant les vacances scolaires). Vous y trouverez des jeux pour petits et grands (adolescents et adultes), des jeux de société, jouets en bois, jeux d'adresses, playmobils, tracteurs, vélos, trottinettes, instruments de musique, et autres... Plus de 800 jeux et jouets à venir regarder, essayer et louer...



Au programme :

- samedi 5 novembre, 25^{ème} anniversaire (le matin de 09h00 à 11h00: troc-jouets et l'après-midi dès 14h00: une grande surprise pour tous)

Informations: 026 675 45 75



Service de défense incendie et de secours

Le SDIS de la collaboration Avenches-Faoug recrute des

SAPEURS - POMPIERS VOLONTAIRES (H/F)

Pour son détachement d'appui (DAP) et détachement de premiers secours (DPS).

PROFIL SOUHAITÉ:

- Motivé(e) et disponible
- Agé(e) de 18 à 40 ans
- Habitant sur le territoire de la collaboration
- Etre en bonne santé et en forme physique optimale

EXIGENCES:

- Etre admis(e) lors de l'examen médical
- Suivre un cours cantonal de formation de base de 2 jours
- Participer à 4 exercices par année, le soir ou le samedi
- Participer aux services annexes (notamment sécurité incendie des manifestations)

Après une année de pratique, possibilité d'incorporer le Détachement de premier secours (DPS), et de suivre une formation de haut niveau: protection respiratoire, conduite et maniement des engins d'intervention, etc.

Les personnes intéressées sont invitées à une soirée d'information le **jeudi 3 novembre 2011 à 19h00 à la grande salle du théâtre d' Avenches.**

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse ci-dessous par sms, mail ou courrier. Si vous ne pouvez pas participer à cette soirée, mais que vous êtes intéressé(e)s, je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Major Pierre-Yves Jost, Cdt du SDIS
Rte du Faubourg 33, 1580 Avenches
079 697 83 53, pyjost68@bluewin.ch



Thermoréseau Avenches SA

Historique

En 1999, un groupe d'étude composé de représentants de l'Etat de Vaud, de la commune d'Avenches et de leurs mandataires a planché sur un projet. Une étude de faisabilité a été développée avec la variante présentant le plus fort potentiel. La finalisation des études ainsi que l'exécution des travaux ont été réalisées entre 2003 et 2007.

Prestations techniques réalisées à ce jour

Le chauffage à distance (CAD) compte 215 preneurs de chaleur raccordés pour une puissance installée de 10'500 kW.

La chaufferie est équipée de trois chaudières:

- Une chaudière à bois de 3'000 kW alimentée par 15'000m³ de bois déchiqueté/an qui représente environ le 55% de l'énergie consommée par le Thermoréseau Avenches SA;
- Une chaudière à gaz de 3'500 kW;
- Une chaufferie mobile alimentée au Mazout comme chaudière d'appoint de 2'500 kW.

Les chaudières possèdent leurs propres systèmes de commande gérant les réglages de combustion et le diagnostic des pannes avec accès à distance des alarmes pour les différents intervenants sur le site. Elles sont en outre régulées afin de permettre un fonctionnement en cascade pour garantir un approvisionnement régulier et fiable aux preneurs de chaleur.

Les fumées sont traitées au moyen d'un filtre électrostatique qui garantit le respect des normes définies par l'Ordonnance sur la Protection de l'air (OPair).

Le silo à bois est d'une capacité de 500m³. L'amenée du combustible à la chaudière se fait automatiquement selon la demande en chaleur du CAD.

Le tracé du réseau de conduites à distance a une longueur totale de 7.5 km pour 15 km de tuyauterie.

Développement en cours et nouveaux raccordements

D'une part une forte demande de nouveaux raccordements dans les quartiers:

Rte de Villars-Le-Grand, Sous-Ville et Sur Fourches d'une puissance raccordable de

2'800 kW et en zone industrielle d'une puissance raccordable 3'000 kW.

D'autre part la volonté d'utiliser le potentiel bois des forêts environnantes et d'augmenter la proportion de la couverture des besoins avec de l'énergie renouvelable disponible localement, font qu'il a été décidé d'équiper le Thermoréseau Avenches SA d'une nouvelle chaudière à bois de 3'000 kW.

Un silo à bois d'une capacité de 1'200m³ est aussi prévu sur le site de la chaufferie.

Les travaux débiteront prochainement et la mise en service se fera dans le courant du printemps 2012.

Contact

Thermoréseau Avenches SA
c/o Fiduciaire François Chuard SA
Rue Centrale 47, 1580 Avenches
026 675 35 39, Info@immochuard.ch



Chaudière Mawera de 3.0 MW du Thermoréseau d'Avenches.



Tuyauterie hydraulique dans la centrale de chauffe. Départ pour le Chauffage à distance.

Arrivée dans la commune d'Avenches

En Suisse, l'inscription au contrôle des habitants de sa commune de résidence (lieu d'habitation effectif) est obligatoire, dans les 8 jours suivant son arrivée (y compris s'il s'agit d'un séjour pour études). Il y a deux sortes d'inscription:

ARRIVÉE EN RÉSIDENCE PRINCIPALE: Sont considérées comme établies les personnes qui résident dans une commune en y ayant le centre de leurs intérêts personnels.

ARRIVÉE EN RÉSIDENCE SECONDAIRE: Sont considérées comme séjournant dans une commune les personnes qui y résident dans un but particulier et pour une durée limitée, mais au moins trois mois consécutivement ou dans la même année. La personne qui séjourne dans une commune doit s'y annoncer. L'annonce doit avoir lieu dans les huit jours qui suivent l'arrivée ou, en cas de périodes de séjour non consécutives, dès qu'il est prévisible que le séjour dépassera trois mois. Les personnes qui séjournent dans une commune doivent déposer une attes-

tation de séjour émise par leur commune de résidence principale mentionnant que le domicile politique et fiscal est conservé dans celle-ci et l'adresse du séjour.

Pour les ressortissants étrangers, l'inscription au contrôle des habitants est une étape indispensable en vue d'obtenir une autorisation de séjour. Celle-ci pourra également vous être utile pour toutes démarches administratives supplémentaires, telles que, par exemple, l'ouverture d'un compte bancaire, l'obtention d'un contrat de téléphonie, l'échange du permis de conduire, etc.

Pour toute personne étrangère non célibataire, un document d'état civil (avec traduction française légalisée) est nécessaire. Votre arrivée sera prise en compte uniquement sur la base d'un dossier complet.

Le non-respect de l'obligation de s'annoncer peut entraîner de sérieux désagréments, sous la forme d'amendes et d'ordonnances pénales.

Portes ouvertes de notre château

Le château d'Avenches ouvre ses portes aux visiteurs le samedi 24 et le dimanche 25 septembre. C'est dans le cadre du week-end des châteaux vaudois que la Municipalité a décidé de donner libre accès à l'intérieur de notre château. Les visiteurs, habitants de la commune et autres personnes intéressées, auront tout loisir de visiter librement, les deux jours de 10h00 à 17h00, les différentes salles et pièces de cet ouvrage dont la première construction remonte au XIV^e siècle.

Au début, le château a remplacé la Tour de l'Evêque, actuelle tour abritant le Musée romain et qui servait alors de première fortification défendant la ville. Le château, disposé dans l'angle nord-est du mur d'enceinte du Moyen-Age, a reçu sa magnifique façade Renaissance à la fin du XVI^e siècle, alors qu'il était propriété du bailli bernois. Les représentants de Berne devaient y rester jusqu'en 1798 où, chassés par les armées françaises, ils regagnèrent Berne.

Outre la magnifique façade mélangeant la molasse locale au calcaire d'Hauterive, les salles contiennent encore différentes peintures, cheminées, portes ouvragées, sculptures que les visiteurs pourront admirer et photographier à leur gré.

Rappelons que pendant ce week-end de septembre, d'autres châteaux du canton de Vaud seront ouverts au public. Vous trouverez plus de détails à ce sujet sur le site www.chateauxvaud.ch

Le château d'Avenches est ouvert le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 2011, de 10h à 17h, l'entrée est libre. Pendant ces deux journées, Avenches Tourisme organise des visites guidées gratuites du château, à 11h, 14h et 15h. Rendez-vous devant l'entrée.



Rappels utiles...

• **BOIS DE FEU.** Les personnes qui désirent acheter du bois de feu vert en forêt peuvent en commander. **Le bois sera préparé dans le courant de l'hiver 2011-2012.** Les prix sont les suivants:

- Bois en stères - hêtre quartiers
Fr. 75.- le stère (10% de feuillus durs toléré)
- Bois en stères - feuillus durs quartiers
Fr. 65.- le stère
- Bois long (3 à 6 m) - hêtre
Fr. 45.- le stère (10% de feuillus durs toléré)
- Bois long (3 à 6 m) - feuillus durs mélange
Fr. 40.- le stère



Les commandes sont à adresser avant le 15 novembre 2011 au garde-forestier, par écrit, par fax ou par e-mail, en indiquant la quantité ainsi que l'assortiment désiré.

Henri Geissbühler, Rte de Montmagny 8, 1587 Constantine, fax: 026 677 46 24, e-mail: henri.geissbuehler@vd.ch

• **TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES.**



Les haies et autres plantations qui bordent les propriétés privées doivent être régulièrement taillées. **Les haies** doivent être émondées à la limite de la propriété et à une hauteur maximale de 0.60 mètre lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas. **Les arbres** doivent être élagués, au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur, au bord des trottoirs, à 2.50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété. Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.



Belle saison pour la Gym Avenches

La plupart des concours 2011 sont passés, cette saison encore la Gym Avenches a aligné de bons résultats en concours de section et en individuels, au niveau cantonal et dans des manifestations ailleurs en Suisse. La Gym Avenches a également démontré ses compétences du côté alémanique. Quelques résultats:

Kids Cup, en équipe à Payerne le 12 février

- Garçons U10 3^{ème} rang
- Filles U10 5^{ème}
- Garçons U12 6^{ème}
- Filles U12 17^{ème}
- Mixtes U12 4^{ème}

Cross Broye-Jorat

(32 gymnastes ont participé à ces cross)

- le 12 mars à St-Cierges, Xavier Ringli, 3^{ème}
- le 19 mars à Mézières, Samuel Apothelos, 2^{ème}

Athlétisme Individuel

(28 participants de la Gym Avenches)

- le 15 mai à Croy: Fabio Misseroni, 2^{ème}, Kevin Amorin, 4^{ème}, Alessandra Schürch, 6^{ème}, Clarisse Erb, 7^{ème}
- le 19 juin finale Vaudoise à Lucens: Fabio Misseroni, 4^{ème}

Coupe des Bains à Yverdon le 7 mai

Actives et actifs:

- Anneaux balançants note 7.68, rang 14
- Sol note 7.03, rang 13

Journée polysportive à Courtepin le 28 mai

Participation des groupes:

Parents-Enfants / Gym Infantines / Filles 7-10 ans / Garçons 7-10 ans.

64 jeunes ont participé à cette belle journée.

Championnat vaudois agrès à Montreux le 29 mai

Le groupe Mixte (12-16 ans) combinaison d'engins note 7.80, rang 4

Fête cantonale argovienne à Brügg-Windisch le 25 juin

Team aérobic dames note 8.15

Actives et actifs:

- Anneaux balançants note 8.23
- Sol note 8.30
- Saut en longueur note 7.48
- Course 80m note 7.48
- Lancer du boulet note 7.65

A relever que les notes supérieures à 8 sont d'un très bon niveau.

ON VOUS EMMENERA A HOLLYWOOD !

Paillettes, strass, starlettes, comédiens, acrobates et bien plus encore pour notre soirée des 18 au soir et 19 novembre après-midi et soir au Théâtre du Château... Réservez ces dates !!!

Master I B Agrès Individuel à Sainte-Croix le 9 avril

- 3 équipes en concours, classées aux 4^{ème}, 12^{ème} et 14^{ème} rangs
- En individuel C2: Alison Schornoz 1^{ère}, Anja Staudenmann 2^{ème}, Rebecca Bruchet 4^{ème}
- En Individuel C3: Emilie Cardot 2^{ème}, Dorine Apothelos 4^{ème}

Méga Master Agrès Individuel à la Tour-de-Peilz le 20 mai

- Individuel C2: Anja Staudenmann 1^{ère}, Alison Schornoz 2^{ème}, Rebecca Bruchet 4^{ème}
- Individuel C3: Dorine Apothelos 5^{ème}

Félicitations à nos gymnastes, beau travail des moniteurs.



Visite à Oleyres

Chères et Chers Habitants d'Oleyres,

Voici bientôt trois mois que nous partageons un destin commun et je souhaite beaucoup me présenter à vous. Je viendrai donc avec plaisir à Oleyres, le **mercredi 21 septembre 2011 à 20h30**, dans votre salle communale, histoire de partager avec vous un moment de franche convivialité. Je serai accompagné du Secrétaire municipal, Monsieur Lionel Conus et de notre Chef du service technique communal, Monsieur Jean-Pascal Saam. Nous nous présenterons et vous exposerons brièvement nos visions pour Avenches à l'horizon 2016. Ensuite, nous répondrons avec plaisir aux questions d'intérêt général, spécifiques à votre village. Les remarques,



suggestions et autres considérations permettant d'améliorer ou de simplifier la vie seront également les bienvenues. Nous concluons cette partie officielle en partageant le verre de l'amitié. Pour s'apprécier il faut se connaître et pour se connaître il faut communiquer, venez donc nombreuses et nombreux.

Daniel Trolliet, Syndic

Nouveautés au Chœur mixte d'Avenches



En février 2011, le chœur mixte d'Avenches «Les Couleurs du Temps» a eu la chance de pouvoir prendre un nouveau départ sous la direction d'un jeune chef, **Damien Savoy**. La chorale apprécie avec enchantement cette nouvelle direction et, maintenant, elle souhaite de tout «cœur et chœur» accueillir de nouveaux choristes. Les répétitions ont lieu le mercredi soir à 20h15, à la Grange Gaberell (Salle de paroisse) à Avenches et il est possible de venir assister à une ou deux répétitions, juste pour essayer.

Afin de convaincre toute personne intéressée par l'art choral de venir les rejoindre, «Les Couleurs du Temps» présentent avec plaisir leur directeur, Damien Savoy. Né en 1986, il a rapidement manifesté un intérêt prononcé pour la musique. A l'âge de 8 ans, il commence le piano et à 13 ans, il se met à l'orgue. Ensuite il étudie au Conservatoire de Lausanne dans la classe de Pierre-Alain Clerc. En 2009 il passe son certificat non professionnel d'orgue à la cathédrale de Lausanne, obtenant les félicitations du jury. Dans la même



période, il poursuit ses études universitaires en Lettres, à l'Université de Fribourg, où il passe en 2010 un master en Musicologie.

Eprouvant une passion pour le chant, il prend des cours au Conservatoire de Fribourg auprès de Nicolas Pernet. Il chante sous la direction d'André Ducret au sein du Chœur des XVI, et a cofondé récemment le quatuor vocal Adoremus avec sa femme et un couple d'amis musiciens. Intéressé par la direction chorale, il a pris des cours de chef de chœur avec Yves Bugnon et Jean-Jacques Martin.

Alors vous qui aimez chanter, même si vous n'avez jamais chanté dans une chorale, n'hésitez pas, c'est le bon moment pour rejoindre «Les Couleurs du Temps». Elles vous attendent le mercredi soir à 20h15, à la Grange Gaberell, (Salle de paroisse) à Avenches.

Christelle Borel, 078 897 26 60, christelleborel@bluewin.ch et Maryvonne Kleiber, 079 358 24 15, marykleib@bluewin.ch, se feront un plaisir de vous donner de plus amples informations.

Le Comité

Voirie et déchetterie : Avenches s'entretient

La déchetterie a remplacé le forum

Il y a environ vingt siècles, le forum de notre ville était l'endroit de contact de sa population. Aujourd'hui, il est un peu remplacé par la déchetterie où nombre d'habitants se rencontrent, qui un sac de papier à la main, qui son ancienne machine à café qui a rendu l'âme.



Messieurs Bachelard et Revelly

A certains moments le flux de personnes devient tel que les deux préposés n'arrivent plus à exercer le contrôle des déchets déversés dans les différentes bennes et à prodiguer des conseils. En réalité, un nouveau règlement communal sur le traitement des déchets est en cours d'élaboration afin d'apporter un maximum de clarté pour les habitants de la commune et afin d'exposer les règles en vue d'une élimination optimale des matières. La gestion des déchets coûte cher à la communauté, elle doit donc être la meilleure possible. La récupération de matières premières a une grande importance, car elle permet d'économiser des substances non renouvelables et toujours plus rares. Enfin, l'accès à notre déchetterie est réservé aux habitants résidant dans la commune d'Avenches et pour cette raison, une vignette attestera le fait d'habiter dans la commune.

La déchetterie fait partie des services extérieurs. C'est Jean Revelly qui assume la responsabilité du fonctionnement. Il assure que 90% des contacts avec la clientèle sont bons, mais qu'il faut savoir rester ferme. «Je souhaite que les gens trient davantage à la source, donc à la maison, afin d'éviter de devoir intervenir, et par là, de ralentir le processus» affirme cet ancien serrurier occupé précédemment dans une industrie locale, mais toujours actif dans le travail du métal. La deuxième personne en fonction à la déchetterie est Jean-Claude Bachelard. Il souhaite que les utilisateurs respectent son travail plutôt ingrat. «Finalement, nous sommes des infor-

Rappel de quelques règles élémentaires pour l'utilisation de la déchetterie :

- Les utilisateurs sont priés de respecter les heures d'ouverture.
- La déchetterie est réservée uniquement aux personnes résidant dans la commune d'Avenches.
- Les déchets ménagers doivent être éliminés dans les sacs bleus prévus à cet effet et enlevés lors des tournées régulières d'enlèvement des ordures.
- Apporter uniquement des déchets déjà triés.
- Les objets comportant différents éléments, métal, bois, matières synthétiques doivent déjà être démontés.
- Respecter les indications données par le personnel de la déchetterie. Ce personnel donne volontiers des conseils aux utilisateurs mais n'est pas à disposition pour effectuer le tri ou le démontage qui n'ont pas été réalisés par les utilisateurs au préalable.
- La déchetterie n'est pas prévue pour éliminer des déchets provenant de transformation d'immeubles. Dans ce cas, il faut faire appel aux entreprises spécialisées dans ce genre d'élimination des déchets.

mateurs, conseillers et non pas des policiers» explique cet amateur de pêche, de plein air et de nordic walking.

la voirie, Jean-Marc Jaquenod ajoute: «Il y a encore la vidange des quelque 60 poubelles et le ramassage des déchets sur la voie publique dans la partie urbaine de la commune.» En été, il faut une journée complète à trois personnes pour tondre les gazons, y compris au cimetière, endroit sensible et où un entretien régulier est de rigueur.

Les manifestations ponctuent le calendrier d'Avenches et bien sûr aussi celui de la voirie de

Ce sont huit week-end d'intense, mais brève activité où l'intervention de nos services sont indispensables pour présenter une ville propre et accueillante, lors de Carnaval par exemple ou Rock Oz'Arènes qui vient de se terminer. Pour René Chevalley, le doyen de l'équipe, «C'est un travail que j'accomplis comme un autre, mais je déplore l'accroissement des incivilités commises lors des manifestations».

Pour une cité, disposer d'espaces verts est un atout certain et une qualité de vie pour ses habitants. A la belle saison, outre la tonte du gazon, sur les terrains de sport, la voirie assure le désherbage et l'élagage des haies alors que la taille des arbres s'effectue plus tôt dans l'année. Fort de son expérience au service des routes du Canton de Vaud, Gérard Blanc, agriculteur de formation, est entré au service de la voirie le 1^{er} février dernier. Il habite avec sa famille Missy où il fait partie de l'exécutif. «J'ai le contact facile avec les gens, ce qui me permet d'être à l'aise dans l'exécution de mon travail.»

Dès la mauvaise saison, ce sont les chutes de neige qui préoccupent la voirie. Le service de piquet est assuré à tour de rôle et un premier réveil à 3 heures du matin s'impose. Pour Alain Kapp, responsable des services extérieurs «A moins qu'il neige vraiment, il est difficile de prendre la décision de réveiller les collègues ou de repousser l'échéance d'une heure ou deux. En définitive, c'est la sécurité des usagers qui nous influe davantage».



De gauche à droite, Messieurs Jaquenod, Chevalley et Kapp

Si la nature s'est mise sur chutes de neige, alors l'heure est au ballet des engins de déneigement. La voirie déblaie systématiquement les routes, trottoirs et chemins communaux. Il est évident que les quelque 50 km à déneiger ne peuvent l'être en quelques minutes. Il y a aussi des interventions à effectuer à la pelle, telles que les escaliers et passages trop étroits pour les machines. Chaque habitant aimerait être le premier servi pour profiter de voies libres de neige et de glace, ce qui n'est tout simplement pas possible. Le service de la voirie fait un maximum pour contenter tout le monde.

A toutes ces tâches s'ajoutent encore une quantité de travaux divers allant du curage des grilles à l'entretien du Refuge de la Reine Berthe en passant par des occupations à caractère social. Au cimetière, la préparation d'inhumations et le dépôt d'urnes en présence des proches des défunts sont des prestations importantes qui revêtent une grande sensibilité.

Dans l'accomplissement de ses tâches, l'équipe des services extérieurs a recours aux services d'auxiliaires. A Avenches, c'est Roland Hayoz, qui sinon est occupé au service des eaux. Pour les villages, à Donatyre c'est Rodolphe Maeder et à Oleyres se sont Petra Meyer, Olivier Miauton et Ernest Buri.

Mais qu'est-ce qui pousse ces employés à travailler dans ce domaine, et quels sont leurs loisirs en dehors du travail ?

Pour René Chevalley, qui a travaillé pendant 25 ans dans une carrosserie: «Je suis terrien à l'origine et j'ai du plaisir à travailler près de la nature. Je pratique la moto de tourisme accompagné de mon épouse et participe à quelques courses de motos anciennes». Jean-Marc Jaquenod est employé à la voirie depuis le 1er mars 2011: «Je suis serrurier de formation, j'habite à Oleyres et j'aime faire des courses en montagne». Pour Gérard Blanc, son mandat communal et la rénovation d'une ancienne maison chauffée uniquement au bois occupent bien ses loisirs.

A la tête des services extérieurs comprenant également la déchetterie, Alain Kapp est aux commandes depuis plus de six ans. Son travail consiste à gérer le personnel et les tâches qui lui incombent et veiller à ce que tout soit prêt pour effectuer les interventions régulières ou imprévues. Du côté privé, il rénove une maison dans le quartier du Faubourg où il vit avec sa famille. Il cultive une passion particulière pour le football.

En conclusion, Alain Kapp est unanime avec ses trois collègues: «Le travail est quelquefois ingrat et pas toujours évident, mais nous avons de bons contacts. Nous rappelons que nous ne sommes pas au service de tel ou tel citoyen, mais de l'ensemble de la communauté».

Jean-Louis Scherz, Municipal et Alain Kapp, Responsable des services extérieurs.



Monsieur Blanc



Vision 2016 de la Municipalité

En ce début de nouvelle législature, la Municipalité d'Avenches a décidé de prendre le temps de se réunir lors de deux demi-journées pour des ateliers stratégiques afin de réfléchir à la direction qu'elle souhaite donner à la commune d'Avenches lors des 5 prochaines années.

La première étape a consisté à décrire la situation actuelle de la commune puis à ressortir ses forces, ses faiblesses, ses chances et ses risques. Compte tenu de ce constat, il a pu être établi que la commune d'Avenches était confrontée au défi stratégique suivant :

Accompagner/favoriser un **développement de qualité, harmonieux, équilibré et durable** de la commune pour tirer avantageusement parti des effets de débordements de l'Arc lémanique et renforcer la structuration de l'espace régional – fonction de **pôle régional** partagée avec les autres centres régionaux («réseau de villes»).

Celui-ci se décline en quatre parties :

- **Croissance démographique et économique** -> maîtrise de la croissance démographique et économique de la commune pour favoriser un développement de qualité et durable ;
- **Cadre et qualité de vie** -> maintien d'un cadre de vie agréable, attractif et de qualité, ceci tant en termes d'infrastructures (services à la population, prestations publiques, etc.) que d'aménagement du territoire (inclus prix des terrains/immobilier), de vitalité du centre-ville ou encore de transports (inter-communal, vers l'extérieur) ;
- **Espace régional** -> promotion d'une dynamique de développement et de structuration de l'espace au niveau de la région dans son ensemble ;
- **Autorité politique et administration communale** -> modernisation de l'autorité politique et de l'administration communale pour augmenter leur **efficacité** (-> adaptation aux besoins des citoyens = centre des préoccupations) et leur **efficience** (-> satisfaction des besoins au meilleur coût).

Afin de se positionner par rapport à ces défis, la Municipalité a ressorti l'intention stratégique suivante :

La commune d'Avenches a pour ambition d'être un pôle urbain moteur dans le développement économique et démographique de la région, en offrant dans la durée un cadre de vie, des infrastructures et des prestations de premier ordre, ceci compte tenu de la taille de la commune et en garantissant une situation financière saine, stable et durable.



Les **mouvements stratégiques** ci-dessous permettent la réalisation de l'intention stratégique et du positionnement stratégique correspondant :

- **Assurer les leviers clés du développement d'Avenches**, en particulier l'offre de transports publics (rayon-centre -> possibilité d'ouverture de nouvelles zones résidentielles), l'aménagement du territoire ainsi que la collaboration inter-communale au sein de la région ;
- **Développer une offre de prestations ainsi que des infrastructures et équipements** permettant de faire face à la croissance démographique et économique d'Avenches («prestations suffisantes en quantité»), et de proposer un cadre et une qualité de vie de 1^{er} ordre, compte tenu de la taille et du profil de la commune («prestations excellentes en qualité»). La revitalisation du centre-ville et l'animation de la commune procèdent de cette volonté ;

- **Initier une politique régionale permettant de mieux structurer la région**, notamment au travers de collaborations étroites, voire de fusions avec les communes voisines, de travail en commun avec les autres villes de la région (inclus participation active aux associations régionales: ARBV, COREB), et de défense commune des intérêts régionaux, notamment dans le cadre cantonal (députation, promotion économique, etc.) ;

- **Renforcer la conduite politique de la commune et moderniser son administration** en mettant le citoyen et ses besoins au centre des préoccupations -> commune efficace (-> centrée sur les besoins du citoyen), administration efficiente («fonctionnement à un niveau de productivité élevé»). Les liens entre les instances (Municipalité, Conseil communal, etc.) ainsi qu'avec les citoyens sont ici essentiels ;

- **Garantir une situation financière saine**, notamment en augmentant l'implication de la «fonction financière» dans la conduite de la commune et dans la prise de décision, avec le souci de toujours lier étroitement les projets proposés et les ressources disponibles. Utiliser les ressources avec parcimonie (« maîtrise des coûts »), de manière à dégager au niveau du compte de fonctionnement une marge d'auto-financement suffisante, ceci en maintenant une fiscalité attractive.

Ces mouvements stratégiques se déclinent en actions et projets concrets au niveau de chaque dicastère. Cette déclinaison et l'estimation de son impact financier serviront de ligne directrice à la Municipalité pour la législature à venir.

Le rapport complet de cette «vision 2016», réalisé par le Dr Gilles A. Léchet, Directeur de la société de Conseils Compas Management Services à Neuchâtel, se trouvera prochainement sur le site internet de la commune d'Avenches.